



Montpellier, le 2 juillet 2024

**Arrêté n° 2024-06-DS-0441 fixant la liste des candidats et remplaçants
au 2nd tour de scrutin
des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024**

Le préfet de l'Hérault

VU le code électoral et notamment l'article R. 101 ;

VU le décret n° 2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour les élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2024-06-DS-0396 du 17 juin 2024 fixant la liste des candidats au premier tour des élections législatives du 30 juin 2024 ;

VU les résultats des opérations électorales auxquelles il a été procédé le 30 juin 2024, le contrôle puis la validation des résultats par la commission de recensement des votes opéré le 1^{er} juillet 2024 dans les neuf circonscriptions du département de l'Hérault pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

VU les déclarations de candidatures déposées par les candidats en vue du second tour de scrutin des élections législatives du 7 juillet 2024 dans les sept circonscriptions non pourvues du département ;

VU le tirage au sort effectué à la préfecture le dimanche 16 juin 2024 à 19h00 en vue de procéder à l'attribution des emplacements réservés à l'affichage électoral ;

SUR proposition du Sous-préfet, directeur de cabinet de la Préfecture de l'Hérault ;

ARRETE

ARTICLE 1er : La liste définitive des candidats et de leurs remplaçants pour le 2nd tour de scrutin des élections législatives du 7 juillet 2024 dans sept circonscriptions du département de l'Hérault, est arrêtée conformément à l'annexe jointe.

ARTICLE 2 : La liste des candidats et de leurs suppléants sera publiée dans les communes de leur circonscription électorale et affichée dans tous les bureaux de vote le jour du scrutin.

ARTICLE 3 : Le sous-préfet, directeur de cabinet de la préfecture, les sous-préfets de Montpellier, Béziers et Lodève sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le préfet,


François-Xavier LAÛCH

34 - Hérault**3405 - 5ème circonscription****1 siège(s) à pourvoir**

	Né(e) le	Sortant
5 Mme GALZY Stéphanie	21/10/1981	OUI
Remplaçant : M. MULA Bernard (08/12/1952)		
6 M. MANENC Aurélien	03/05/1977	
Remplaçant : Mme PONS Marie-Pierre (12/06/1961)		